

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 130 (2004)
Heft: 19: Risques naturels

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Autres risques « naturels »



Les risques naturels résultent d'un déséquilibre entre des événements exceptionnels issus du milieu naturel et la capacité de ce dernier à assimiler leurs conséquences. Mais puisque nos possibilités d'agir sur les origines des catastrophes sont minimes, le risque se définit essentiellement à partir des conséquences.

Le récent passage d'ouragans sur les Caraïbes et le Sud des Etats-Unis illustre à la fois les possibilités de se préparer à une catastrophe naturelle et la manière d'évaluer quantitativement ses conséquences. A quelques jours d'intervalle, l'ouragan « Jeanne » a touché deux régions géographiquement voisines, mais que tout sépare sur le plan du développement : la Floride, appartenant à la première puissance mondiale dans de nombreux domaines, et l'île d'Haïti, probablement un des pays les plus pauvres dans tous les sens du terme. Si l'Etat américain a pu organiser la mise à l'abri de près de deux millions de ses ressortissants, les Haïtiens ont dû se résoudre à attendre l'arrivée de la tempête avec les faibles moyens à leur disposition. A l'heure du bilan, l'image rendue dans les médias est la suivante : d'un côté des dégâts matériels astronomiques - plusieurs milliards de dollars pour les récents ouragans - mais des pertes humaines très limitées, de l'autre plusieurs milliers de morts ou de disparus.

Dans le cadre de ces événements, le quotidien *Le Temps* a présenté une comparaison des catastrophes naturelles jugées les plus coûteuses en terme de dégâts ou de victimes depuis 1970¹. On peut y observer que le classement des événements les plus coûteux concerne uniquement des pays riches - Etats-Unis, Europe et Japon, pour un total estimé à près de 80 milliards de dollars - alors que les plus meurtriers se sont déroulés dans des pays pauvres - pour un total de près de 800 000 victimes. Au-delà de la démesure de ces chiffres, leur comparaison insensée conduit naturellement à une monétarisation de la vie humaine visible dans la conclusion simpliste choisie comme titre : « Les catastrophes les plus coûteuses ne sont pas les plus meurtrières ». Il semble plutôt que ces chiffres ne sont qu'une image supplémentaire de l'énorme fossé qui se creuse entre pays riches et pays pauvres, et du déséquilibre toujours plus grand de notre monde.

Cette vision des catastrophes naturelles trouve un parallèle frappant dans le résultat de l'application forcée des diktats économiques des pays riches dans certains pays pauvres² : la richesse matérielle d'un nombre toujours plus limité d'habitants de notre planète se fait inexorablement au détriment des plus démunis. Nous ne faisons que commencer à entrevoir les risques résultant tout aussi « naturellement » de ces autres situations de déséquilibre...

Jacques Perret

¹ Publié en page 31 de la rubrique économique de l'édition du 18 septembre 2004

² Voir à ce sujet « La Grande Désillusion » du prix Nobel d'économie Joseph-Eugène Stiglitz, qui propose une analyse de l'action des organisations internationales (en particulier le FMI) censées réguler le marché mondial.